

Une autre vie s'invente ici

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC



PAGE 3
Balade dans le marais de Lumbres-Setques

PAGE 5
Mobilisation collective pour développer le bocage

PAGE 7
100 % zéro déchet, 100 % convivial

Dans ce journal :
le mini guide pratique, ludique et familial



8 859

Merci à tous les participants de l'opération Plantons le décor et aux jardiniers qui ont planté lors de la saison 2019-2020, 8 096 arbres et arbustes, 763 arbres fruitiers et des centaines de graines et bulbes légumiers. Ces plantations permettent de renforcer et de préserver notre patrimoine paysager et gustatif avec des variétés locales !



LE PARC EN IMAGES

Une sélection des actualités du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

TERRE CRUE : BEAU, SAIN ET ÉCOLOGIQUE 1

Le chantier d'éco-rénovation se poursuit à la maison du Parc à Le Wast. Vous découvrirez prochainement dans l'espace dédié à l'accueil du public une atmosphère plus chaleureuse grâce aux murs en canisses de roseau recouverts d'un enduit de terre locale. Pour obtenir une surface parfaitement plane et régulière, une fine couche de finition a été appliquée. La terre crue possède de nombreux avantages et mérite de se développer dans la construction ou la rénovation comme le démontre la maison de Parc qui mêle savoir-faire ancestral et exigences contemporaines.



COMMANDE GROUPEE DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

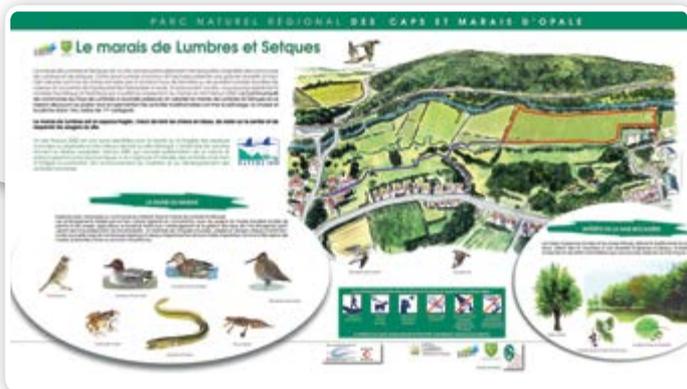
Pour vos projets de construction ou de rénovation, optez pour des matériaux écologiques efficaces et à un prix intéressant. Une nouvelle commande groupée d'isolants biosourcés à base de fibres végétales ou textiles est proposée par le Parc naturel régional aux habitants, collectivités et professionnels du bâtiment. Au choix : chanvre seul ; chanvre, coton et lin ; fibre de bois ; laine de coton et textiles recyclés ; ouate de cellulose. Plusieurs épaisseurs disponibles ainsi que le nécessaire pour bien réussir votre isolation.

> Bon de commande téléchargeable sur www.parc-opale.fr.
> Conseils au 03 21 87 86 26.



1 BALADE DANS LE MARAIS DE LUMBRES-SETQUES

Avec l'arrivée des beaux jours, vous souhaitez prendre une grande bouffée d'oxygène et vous dégourdir les jambes ? Direction un site naturel remarquable, propriété des communes de Lumbres et de Setques. À la demande des élus, et en accord avec les éleveurs, les chasseurs et les pêcheurs, des travaux de restauration écologique ont été menés par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le marais de Lumbres et de Setques dont la création de mares, la plantation de haies et la fauche de prairies humides. Désormais, un panneau d'information à chaque entrée du site et un sentier de promenade mettent en valeur les richesses naturelles du marais.



DES MAISONS QUI FONT FAIRE DES ÉCONOMIES 1



10 maisons anciennes rénovées ou neuves ont participé au premier concours Maison économe organisé par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Leurs propriétaires ont fait acte de candidature pour (dé)montrer qu'il est possible de rénover ou de construire une maison neuve ayant des performances énergétiques remarquables. Mélanie Calcoen et Clément Castel d'Ambleuse figurent parmi les lauréats. En un an, ils ont transformé leur habitation des années 60 (étiquette de consommation énergétique E) en maison éco-rénovée performante (étiquette A). « Notre projet était ambitieux. L'ensemble de l'enveloppe a été traité. Pour l'isolation de la toiture, du plancher et des murs, on a choisi des matériaux écologiques. On a aussi opté pour du triple vitrage, une VMC double flux, pompe à chaleur couplée à la ventilation et chauffe-eau thermodynamique. Pour tout ça, on s'est entouré de professionnels engagés dans une démarche d'excellence. Nos consommations ont été divisées par 10 mais ce qui nous a surtout motivé à participer au concours c'est de transmettre un message positif sur l'éco-rénovation performante ! »



POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN SEUL INTERLOCUTEUR

Pas toujours simple de s'y retrouver parmi les nombreuses aides et dispositifs destinés à la rénovation de l'habitat ! La Région Hauts-de-France et l'Ademe* ont souhaité créer des lieux uniques pour répondre à toutes vos questions : « les guichets uniques de l'habitat (GUH). Le Parc naturel régional des Caps et Marais, notamment au travers son conseiller énergie FAIRE, et en partenariat avec les intercommunalités de son territoire a été désigné « GUH ».



et indépendants, s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles, mais également aux copropriétaires, aux locataires, aux bailleurs sociaux qui ont projet de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables, etc.), sans conditions de ressources et résidant dans les intercommunalités du Boulonnais, de Desvres-Samer, Pays d'Opale, Pays de Lumbres, Région d'Audruicq, et Terre des 2 Caps.

Pour votre projet de rénovation énergétique, vous pouvez rencontrer gratuitement le conseiller énergie FAIRE du Parc à la maison du Parc à Le Wast ou lors des permanences organisées près de chez vous :

> à Marquise, le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h dans les locaux de la Communauté de communes de La terre des 2 Caps ;

> à Desvres, le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes de Desvres-Samer ;

> à Guînes, le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes Pays d'Opale ;

> à Audruicq, le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes de la Région d'Audruicq.

> A Boulogne-sur-Mer, le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 17h dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Prenez rendez-vous au 03 21 87 86 31 ou info.energie@parc-opale.fr

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

LE PARC EN IMAGES

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET DE LA CONFIANCE

5



La restauration de la circulation des espèces et le rétablissement du transit sédimentaire sont devenus une des priorités des politiques de l'eau, même si les enjeux ne sont pas toujours bien compris. Dans la vallée de la Hem, le programme

de restauration de la continuité écologique visant à rendre les ouvrages (par exemple les moulins) franchissables par les poissons et les sédiments est régulièrement cité en exemple au niveau national tant les aménagements, la concertation (avec les élus, les agriculteurs, les propriétaires, etc.) et les résultats en termes de faune et de flore sont exemplaires ! Pour partager ce savoir-faire acquis, un recueil d'expériences réalisé par le Parc naturel régional et le Syndicat mixte de la vallée de la Hem vient d'être édité. Retrouvez-le sur www.parc-opale.fr ou www.symvahem.fr

IL PASSE L'HIVER CHEZ NOUS

6

Bien loin de ses terres d'origine (l'été dans la toundra, entre la Scandinavie et la Russie, l'hiver en Asie du sud-est), un Bruant nain a été observé dans un jardin du littoral, en début d'année. Il s'agit très probablement d'un cas rare d'hivernage dans notre région. Merci à Marie-Jeanne, membre du réseau des « Observateurs du Parc », de nous permettre d'améliorer la connaissance que nous avons des oiseaux en partageant sa passion pour l'observation.



Vous aussi partagez vos découvertes en écrivant à : observateurs@parcopale.fr



Plus de 120 partenaires et acteurs nationaux et locaux impliqués dans la préservation des milieux humides ont participé au lancement national de la Journée mondiale des zones humides en Caps et Marais d'Opale, à Saint-Omer. Cette journée mondiale est l'occasion de rappeler que les zones humides rendent de multiples services et sont plus que jamais indispensables à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.



Sans élevage plus de bocage :

Un autre regard sur ce territoire agricole

Territoire rural et agricole, l'arrière-pays boulonnais est réputé pour son bocage verdoyant. De nombreuses haies et prairies font la beauté de ce paysage champêtre. Leur présence s'explique par les exploitations en polyculture-élevage. Et pourtant, plusieurs menaces pèsent aujourd'hui sur le bocage et l'activité agricole, véritable moteur de l'économie locale. Face à ces enjeux, les habitants, les associations, les acteurs socioprofessionnels dont les agriculteurs, les élus des 49 communes et des intercommunalités du bocage et le Parc naturel régional mettent en place des actions pour sauvegarder ce patrimoine naturel*.



Maintenir l'identité du bocage, son économie et son attractivité

> Une brochure « Découvrir et déguster le bocage boulonnais » est à votre disposition dans les maisons du Parc ou sur www.parc-opale.fr

Baladez-vous sur les sentiers de randonnées du bocage et à déguster les nombreux produits vendus directement dans les fermes.

> Anais Montel de la Chambre d'Agriculture et Justine Perret du Parc naturel régional vont à la rencontre des agriculteurs afin de connaître leurs besoins, de les aider à mieux intégrer le bocage dans leur exploitation et à recréer du lien avec les habitants.

Un chantier participatif de plantation des arbres isolés en pâture dans une ferme de Wirwignes a réuni une vingtaine de personnes. Les haies et les arbres fruitiers participeront à renforcer le maillage bocager.



> Un album collaboratif sur les richesses du bocage est en cours de création sur les réseaux sociaux. Une trentaine de personnes (des habitants, des promeneurs, des professionnels, des élus) ont déjà contribué à créer le livre photos de ce territoire attractif et dynamique.

Vous aussi partagez vos plus beaux clichés sur www.regardsurlebocageboulonnais.fr et découvrez-les sur Facebook et Instagram [regardsurlebocageboulonnais](https://www.facebook.com/regardsurlebocageboulonnais)

Opération menée dans le cadre du Plan de paysage du bocage boulonnais et financée par le programme européen Interreg Partons 2.0.

> D'autres actions-test à dimension environnementale et de développement local sont en cours comme l'attribution de la marque Valeurs Parc naturel régional aux produits laitiers et le développement de la filière bois-énergie (lire page 6).

* Le Plan de paysage du bocage boulonnais : lauréat en 2017 d'un appel à projets national « Plan de paysage », le Parc et les forces vives du territoire s'investissent dans le Plan de paysage du bocage boulonnais et dans la mise en place d'un plan d'actions en vue de mieux connaître, faire connaître et préserver le bocage boulonnais. Cela passe, entre autres, par un soutien aux éleveurs locaux (promotion du « consommer local »), la valorisation, l'entretien et le maintien des plantations d'essences locales (arbres, fruitiers, haies), des animations avec les habitants et les scolaires, etc.

> Enfin, des animations permettent d'associer la population locale tout en mettant en valeur le territoire comme la sensibilisation des écoliers à leur environnement et une action artistique et culturelle au travers d'une résidence-mission (soutenues par la DRAC).



L'artiste sonore et musicien Stéphane Kozik plonge le public dans des ambiances sonores naturelles décalées. À découvrir le samedi 16 mai à la ferme de Marjolaine à Crémarest (sous réserve : infos sur www.parc-opale.fr).

Le Plan de paysage du bocage boulonnais est soutenu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Agence de l'eau



MARAIS AUDOMAROIS

8

LA MÉTAMORPHOSE D'UNE GRANGE



Soubassement noir, briques rouges apparentes, pans de bois noir et tuiles flamandes, ce bâtiment typique du marais Audomarois dégage un cachet authentique. Cette ancienne grange maraîchère, même si elle a perdu sa vocation agricole, n'est pas laissée à l'abandon sur son île. Ses propriétaires,

deux passionnés de patrimoine et de culture, y mènent des travaux de réhabilitation pour la transformer en un véritable lieu de vie agréable et convivial pour les visiteurs du marais Audomarois. La solide bâtisse a bénéficié de subventions (Europe et CAPSO) pour refaire la toiture et les joints des briques en respectant les matériaux et méthodes traditionnelles.

PAYS DE SAINT-OMER

12

POUR LIMITER SES DÉCHETS



Portée par un jeune groupe dynamique, inventif et motivé, la démarche zéro déchet est mise en avant auprès des particuliers, des élus et des commerçants. Aurélien Podvin, 31 ans, est le référent du groupe Zero Waste

Pays de Saint-Omer, membre de l'association Zero Waste France. « C'est en lisant un livre que j'ai eu le déclic. J'ai réfléchi à mon mode de consommation et j'ai changé mes habitudes ». Le sujet questionne, interroge, provoque des échanges, alors Aurélien crée une page sur Facebook, puis un groupe. D'abord virtuel mais bourré d'astuces pour limiter les déchets, le réseau se rencontre désormais une fois par mois et propose d'avril à août un atelier de fabrication de produits ménagers (liquide vaisselle, gel wc, etc.) ou de beauté (dentifrice, déo, etc.). « Nous souhaitons sensibiliser mais aussi et surtout partager nos expériences et créer des moments d'échange, d'information et de convivialité ». C'est 100 % zéro déchet, 100 % convivial.

Retrouvez les dates des ateliers, gratuits et ouverts à tous, sur la page Facebook ZeroWaste Pays de Saint-Omer
Possibilité de rejoindre le groupe Facebook Zero Waste Saint-Omer

BOCAGE BOULONNAIS

11

DES AGRICULTEURS FONT DE L'ÉNERGIE

À Bournonville, Vincent Bertin utilise déjà le bois des haies pour se chauffer mais il veut aller plus loin : « J'aimerais valoriser ce bois, car entretenir les haies coûte cher, demande du temps et c'est laborieux, explique l'agriculteur-éleveur.



C'est pourquoi j'ai rejoint le projet de création d'une filière locale bois-énergie soutenue par le Parc naturel régional. C'est une belle occasion pour pérenniser nos haies. Leur entretien devient une opportunité et non plus une contrainte ». Les plaquettes produites dans le bocage, selon une gestion durable de la ressource, et livrées localement participeront ainsi au développement de l'économie locale, à la transition énergétique du territoire, à la préservation du maillage bocager ainsi qu'à la biodiversité.

> Ouverte aux agriculteurs, élus et partenaires, une assemblée générale constitutive de l'association Boulonn'HAIES DURABLES sera organisée dès que possible. Renseignements auprès de Paul Blarel au 03 21 87 86 30 ou 06 72 98 47 74.

LA TERRE DES 2 CAPS

9

LE PAIN, L'ART DU TEMPS ET DU PARTAGE



Du levain naturel, des farines et des blés anciens biologiques ainsi que du temps pour transformer des aliments simples en bon pain « qui a du goût, des qualités gustatives, nutritives et qui se conserve », ce sont les engagements de Guillaume

de Bretagne, artisan boulanger. « La Salamandre – le fournil bio » est né il y a six mois et a déjà séduit de nombreux palais. « Mon projet est basé sur la qualité en pétrissant le pain avec un levain naturel et en privilégiant les producteurs locaux ». Des valeurs qu'il partage et transmet lors des ventes sur les marchés. En effet, pas de boutique physique pour Guillaume de Bretagne juste un atelier de fabrication et un four à bois. Le boulanger pense également coopérer avec une jeune maraîchère pour produire des blés anciens bio à proximité et ainsi cultiver le plaisir du pain.

> « La Salamandre – le fournil bio » est présent sur le marché de Boulogne-sur-Mer le samedi matin, et sur les marchés d'été comme à Wissant le mercredi matin.



UN COUPLE D'ELANION BLANC NICHE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS CHEZ NOUS

Cet été, un couple d'Élanion blanc a été observé par trois ornithologues dans le Boulonnais. Ce petit rapace méridional blanc et gris est un nouveau nicheur en Caps et Marais d'Opale. Entre plaine cultivée et boisements, le nid a été installé en haut d'un frêne. « C'était une belle surprise », se souvient Philippe Cannesson, l'un des trois observateurs. « Sandrine et Serge Deroo sont vidéastes, on a donc eu envie de réaliser un film accessible à tous pour partager notre enthousiasme d'ornithologues avec le plus grand nombre puisque la vidéo est visible sur la chaîne YouTube de Freezoom-Nature ». Et Philippe Cannesson de conclure : « Trois jeunes ont pris leur envol alors à vos jumelles au printemps pour suivre le développement de l'Élanion blanc en Caps et Marais d'Opale ».

> Pour visionner le film « Reproduction réussie d'un couple d'Élanions blancs, *Elanus caeruleus*, dans les Hauts-de-France », rendez-vous sur <https://youtu.be/s4T4yOPo6SM> ou sur www.parc-opale.fr

> Si vous apercevez un Élanion blanc en Caps et Marais d'Opale, partager vos observations en écrivant à : observateurs@parc-opale.fr



UNE EXPÉRIENCE BRASSICOLE ET CULTURELLE



Après un long sommeil, l'activité brassicole va reprendre sur le site de l'abbaye cistercienne de Clairmarais où les moines ont brassé jusqu'à la fin du 18^e siècle. L'ensemble architectural remarquable et classé appartient à

Charles Canler, agriculteur. Dans le cadre unique de la bergerie restaurée, c'est Laurent Delafosse qui apporte son savoir-faire et sa passion pour la bière qu'il considère comme un produit noble chargé d'histoire. « C'est l'endroit idéal pour partager et faire connaître nos patrimoines que sont la bière et la passionnante histoire de l'abbaye de Clairmarais », explique-t-il. En avril, la Brasserie Abbaye de Clairmarais accueillera des visiteurs (tourisme de nature, culturel, d'affaires, etc.) et produira sur place trois bières d'abbaye blondes (simple, double et triple). « 80 hectolitres par mois avec un maximum de matières premières locales ».

Point de ventes sur : <http://www.abbayedecclairmarais.fr>

Facebook : Brasserie Abbaye de Clairmarais

LIEU DE VIE ET DE CRÉATION



La Ferme de la Ronville s'inspire de l'association Ékoumène à Brest

À la ferme de la Ronville, un projet d'habitat et d'ateliers partagés se construit. L'envie est de créer un habitat plus respectueux de l'environnement avec la volonté d'inventer une nouvelle manière de vivre ensemble. L'an dernier, la SCI «Le Puits Sauvage» a fait l'acquisition d'une ferme délabrée au lieu-dit la Ronville. « Nous souhaitons réaliser un habitat groupé ainsi que des ateliers partagés, des bureaux, des petits espaces agricoles, un espace de convivialité de partage et d'échange de savoir. L'ambition est que les personnes impliquées dans le lieu soient associées de la SCI et que la ferme de la Ronville devienne un espace de travail et de création aux multiples facettes, un véritable incubateur de projets à la campagne », expliquent les fondateurs du projet.

Vous êtes intéressé par le projet d'espace de travail et de création partagé ? Écrivez à : angelegrand@hotmail.com

M6 VALORISE LA CAROTTE DE TILQUES



Principalement connue des jardiniers et cuisiniers du Pas-de-Calais et du Nord, la carotte de Tilques produite dans quelques communes du marais Audomarois a été sélectionnée par le journaliste gastronomique François-Régis Gaudry pour la nouvelle émission « Top Chef : les grands duels » sur M6. Une

fierté pour Alexandre Bédague, producteur de carottes de Tilques qui a participé au tournage de l'émission : « La carotte de Tilques retenue parmi de nombreux produits labellisés (AOP, IGP, etc.), c'est la preuve que notre carotte a toute sa place dans la gastronomie française et que la marque « Valeurs Parc » gagne à être connue. Depuis trois générations nous mettons tout notre cœur pour défendre notre terroir, nos valeurs et nos légumes, alors je suis ravi que deux anciens candidats de Top Chef et François-Régis Gaudry aient pu découvrir, travailler, goûter et sublimer nos célèbres carottes. Je suis très heureux d'avoir pu porter haut et fort les couleurs de la carotte de Tilques et les valeurs de l'ensemble des Parcs naturels régionaux sur la scène nationale. À très vite sur les écrans où à la ferme à Tilques ».

L'émission « Top Chef : les grands duels » consacrée à la carotte de Tilques et animée par Stéphane Rotenberg sera diffusée le mercredi 29 avril à 23h35 sur M6 (disponible sur M6 Play après la diffusion télé).

NOS BARRIÈRES TRADITIONNELLES DE PRAIRIE

Chaque région naturelle possède un ou plusieurs types de barrières de prairie spécifiques. En Caps et Marais d'Opale, deux types de barrières en bois traditionnelles marquent l'entrée des prairies : la barrière dite boulonnaise et la barrière dite flamande. Fabriquées en bois de pays, notamment en chêne, elles avaient pour rôle de fermer les pâtures dans les régions d'élevage comme le bocage boulonnais et le bocage flamand. Le maillage plus ou moins serré est directement lié au type d'élevage pratiqué sur la pâture.

LA BARRIÈRE BOULONNAISE À BARRE OBLIQUE



Barrière la plus répandue sur le territoire, « la boulonnaise » est facilement reconnaissable à sa barre oblique agissant en compression (étude B. de Foucault).

OÙ EN VOIR ?

- > Coin nature de Samer (D52, sur votre droite en allant vers Samer)
- > Coin nature de Courset au cœur du village...

LA BARRIÈRE FLAMANDE À CONTREPOIDS



La barre supérieure, qui tient l'ensemble de la barrière, est taillée d'une pièce dans un tronc dont la souche sert de contrepoids. Bien équilibrée sur son pivot, cette barrière s'ouvre sans trop d'effort.

OÙ EN VOIR ?

- > Sur la Montagne de Watten (bord de RD)
- > Giratoire de Saint-Momelin/Nieurlet...

Boulonnaises ou flamandes, les barrières de prairies font partie de notre patrimoine rural. Menacées de disparition, elles ont fait leur retour au début des années 2000 dans le cadre du programme de reconquête des paysages ruraux du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en partenariat avec l'association Haies Vives. Sur le Parc naturel régional, près de 200 barrières ont été posées participant grandement à la qualité et l'identité du paysage ainsi qu'à la transmission des savoir-faire.



Poiriés palissés à Recques-sur-Hem



Noyer noir du château d'Écou à Tilques



Cépée de hêtre de la forêt domaniale de Desvres

UN ARBRE QUI VOUS BRANCHE ?

Majestueux, centenaire, à la morphologie ou aux dimensions particulières, essence rare ou chargé d'histoire, vous connaissez sûrement un arbre qui vous tient à cœur. Il sera peut-être le prochain lauréat de l'Arbre de l'année ! L'association Haies Vives et le Parc naturel régional lancent un appel à candidature pour mieux connaître les arbres du territoire et pourquoi pas révéler un arbre remarquable. N'hésitez pas à faire parvenir les informations et les photos que vous possédez à Philippe Majot, technicien Arbres et Paysages au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : pmajot@parc-opale.fr ou 03 21 87 84 66

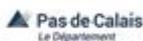
POUR RECEVOIR CE JOURNAL CHEZ VOUS PAR VOIE POSTALE

Si vous n'êtes pas encore abonné, abonnez-vous gratuitement sur www.parc-opale.fr ou envoyez vos coordonnées à la maison du Parc, BP 22 – 62142 Le Wast. N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement. Cette offre est réservée aux habitants du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez la liste des communes sur notre site internet : www.parc-opale.fr

* SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PARC :

Pour recevoir chaque mois l'actualité du Parc et les rendez-vous à venir, inscrivez-vous à l'Infolettre sur www.parc-opale.fr

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création de la Région Hauts-de-France avec la coopération du Département du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Le Wast
Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : ParcOpale



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale